

# La Gerlotte - MAS Hors les murs

Présentation de l'offre de service





# Présentation de la MAS la Gerlotte

## Agrément et modalités d'accompagnement

- Actuellement, la Maison d'Accueil Spécialisée La Gerlotte située à Marcq-en-Barœul accompagne **51 personnes** en situation de polyhandicap dont :
  - 35 en hébergement permanent
  - 3 en accueil temporaire
  - 4 en accueil de jour
  - **9 personnes Hors les murs**
- Une équipe pluridisciplinaire de composée de :
  - 54,95 ETP pour la MAS la Gerlotte
  - 15,10 ETP pour la MHLM



Désormais, une équipe pluridisciplinaire dédiée accompagne également à domicile.



UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT  
HORS LES MURS SOUPLE ET MODULABLE,  
POUR SEPT PERSONNES EN SITUATION  
DE HANDICAP BÉNÉFICIAIRE D'UNE  
NOTIFICATION EN MAS.

#### QUI SOMMES-NOUS ?

> Une offre d'accompagnement graduée et diversifiée  
(en fonction de l'intensité de soutien) pour s'adapter au  
mieux aux besoins des personnes et à leur projet de vie.

> Un dispositif hors les murs d'intervention à domicile et dans les structures  
de droit commun pour soutenir l'inclusion et la participation sociale des  
personnes en situation de handicap.

Une ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE composée de professionnels socio-éducatifs, para-médicaux  
et médicaux, au service d'une mission d'accompagnement globale, complémentaire aux  
solutions existantes.

La MAS hors les Murs La Gerlotte s'appuie sur un important réseau de partenaires afin de  
garantir une réponse aux attentes exprimées et un accompagnement adapté à tous les profils de  
personnes en situation de handicap.

#### QUE PROPOSONS-NOUS ?

- Des accompagnements jusqu'à 6 jours sur 7 sur une amplitude pouvant aller de 7h00 à 21h00
- Des prestations de nuit : garde itinérante de nuit ou nuits complètes de présence à domicile à programmer selon les besoins.

Trois "forfaits d'accompagnement" sur 6 jours par semaine sont proposés aux personnes,  
selon leurs besoins évalués avec elles lors de l'admission :

- Forfait 1 : 10h d'accompagnement en moyenne par jour soit 3 120 heures dédiées par an – 3 places
- Forfait 2 : 5h d'accompagnement en moyenne par jour soit 1 560 heures dédiées par an – 3 places
- Forfait 3 : 2h30 d'accompagnement en moyenne par jour soit 780 heures dédiées par an – 1 place



## L'origine du projet

- Mars 2021, un accueil en urgence de 2 personnes suite à la fermeture d'un établissement en Belgique
- Un AMI de l'ARS sur la « Prévention des départs non souhaités d'adultes en situation de handicap vers la Belgique »
- Notification de décision Janvier 2022
- Premiers accompagnement juillet 2022



## A qui s'adresse La MAS hors les murs ?

- A toute personne en situation de handicap, à **partir de 16 ans** (sans limite d'âge) et bénéficiant d'une notification MAS.
- Prioritairement aux personnes sans solution, sans solution adaptée et aux jeunes adultes maintenus dans des ESMS du secteur enfance au titre de l'amendement creton.
- A des personnes souhaitant vivre à domicile (familial, individuel ou collectif) ou étant à domicile en attente d'une place en établissement.
- Une solution visant la prévention des départs en Belgique par la maintien à domicile ou l'accompagnement de transition en amont d'une entrée en établissement.



## Que proposons nous ?

- **Des accompagnements jusqu'à 6 jours sur 7** sur une amplitude pouvant aller de 7h00 à 21h00
- **Trois "forfaits d'accompagnement" sur 6 jours par semaine sont proposés aux personnes, selon leurs besoins évalués avec elles lors de l'admission :**

**Forfait 1** : 10h d'accompagnement en moyenne par jour soit 3 120 heures dédiées par an / **3 places**

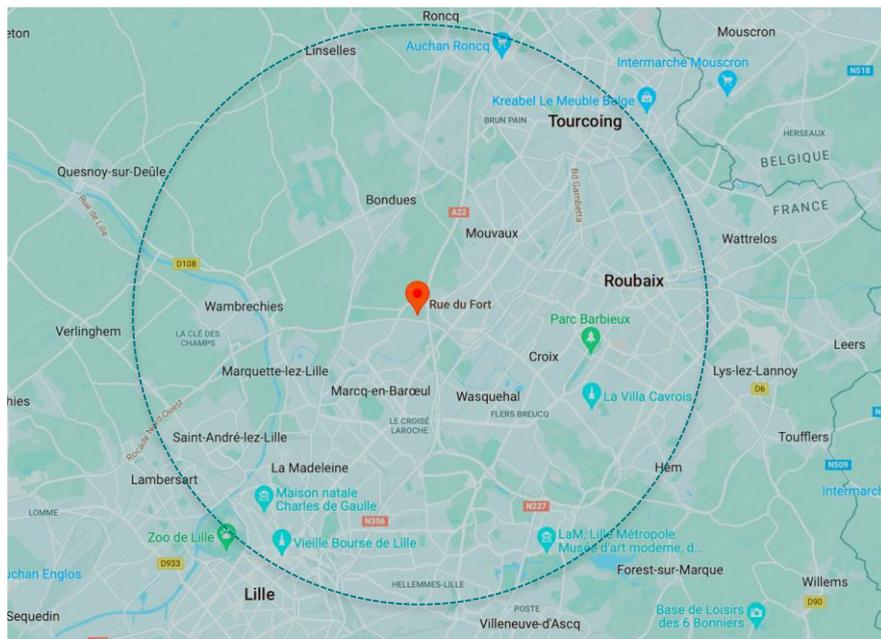
**Forfait 2** : 5h d'accompagnement en moyenne par jour soit 1 560 heures dédiées par an / **5 places**

**Forfait 3** : 2h30 d'accompagnement en moyenne par jour soit 780 heures dédiées par an / **1 place**

- **Des possibilités de prestations de nuit** : garde itinérante de nuit ou nuits complètes de présence à domicile à programmer selon les besoins.



## Notre secteur d'intervention ?



Nous intervenons dans un rayon de 10 km autour de la MAS la Gerlotte à Marcq-en-Barœul



## L'équipe pluridisciplinaire ?

- Un **dispositif** hors les murs d'intervention **à domicile** et **dans les structures de droit commun** pour **soutenir l'inclusion et la participation sociale** des personnes en situation de handicap.
- Une **EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE** composée de professionnels socio-éducatifs, paramédicaux et médicaux :
  - ❖ 0,6 ETP Cadre de direction
  - ❖ 0,5 ETP de secrétariat
  - ❖ 1 Educateur(trice) spécialisé(e)
  - ❖ 1,5 ETP Infirmier(e)s
  - ❖ 10 Accompagnants Médico-Social
  - ❖ 0,3 ETP Aide-Soignant de nuit
  - ❖ 0,30 ETP Ergothérapeute
  - ❖ 0,20 ETP Psychologue
  - ❖ 0,20 ETP Psychomotricienne
  - ❖ 0,10 ETP Orthophoniste (en cours)
  - ❖ Médecin MRF 7,5 heures par mois (en cours)
  - ❖ 0,25 ETP d'Assistant de service social





## 2 Fonctionnement, Avantages et Freins

## Quelques avantages et freins

### Avantages :

- Ancrage dans le projet Vision 2030 et la transformation de l'offre, une inscription dans le droit commun
- Personnalisation des accompagnements, adaptation fine au rythme de vie des personnes, un accompagnement pluridisciplinaire et le niveau d'accompagnement, la continuité de l'accompagnement au sein de l'équipe, un réajustement quasi permanent, les moyens de déplacements, l'évaluation des besoins au regard du temps passé avec les personnes, la complémentarité des modalités d'accompagnement (MHLM, AT, HP)
- le renforcement mutuel des compétences dans et hors les murs, l'autonomie et l'initiative des professionnels, l'organisation en équipe semi-autonome de l'équipe

### Freins :

- Méconnaissance du dispositif et des modalités de fonctionnement,
- Parfois l'intervention au domicile,
- La coordination nécessaire et les temps en commun
- L'investissement d'un tiers lieux pour ancrer encore davantage l'accompagnement dans le droit commun



Merçi!

